

Muriel Mosconi

## Le contrôle et la lettre \*

Comment le contrôle permet-il de prendre le désir à la lettre ?  
Comment permet-il que la lettre de l'inconscient arrive à destination ?

Le rapport du contrôle à la lettre est déjà présent dans l'étymologie du terme : « contre-rôle », registre tenu en double, un écrit donc. Et la préhistoire de cette pratique est en partie épistolaire. Dans la correspondance entre Freud et Fliess <sup>1</sup>, Freud construit ses cas comme il les adressera ensuite au monde par la publication. Plus tard, dans la correspondance entre Freud et Ferenczi, ce dernier témoigne de ses démêlés avec la pratique analytique. Et l'on se souvient des cures particulièrement compliquées de Gizella et Elma Palòs, où Freud intervient fortement <sup>2</sup>.

C'est d'ailleurs dans l'article « Doit-on enseigner la psychanalyse à l'Université ? », dont la plus ancienne version connue, du fait de la perte de l'original, est une traduction en hongrois par Ferenczi, que Freud introduit pour la première fois le terme de « contrôle », en 1919. Il écrit : « Il est certain que le psychanalyste peut tout à fait, sans aucun préjudice pour lui-même, se passer de l'Université. Ce dont il a besoin au niveau théorique, il peut le trouver dans la littérature spécialisée, et, pour aller plus avant, dans les réunions scientifiques des sociétés de psychanalyse aussi bien que par son contact personnel avec les membres les plus expérimentés. Quant à l'expérience pratique, en dehors de ce que lui apporte son analyse

\* Paris, novembre 2008.

1. S. Freud, *Lettres à Wilhelm Fliess* (1887-1904), Paris, PUF, 2006.

2. S. Freud et S. Ferenczi, *Correspondance*, tome I, 1908-1914 et tome II, 1914-1919, Paris, Calmann-Lévy, 1992.

personnelle, il peut l'acquérir en conduisant des cures pourvu qu'il s'assure du contrôle et du conseil de psychanalystes confirmés<sup>3</sup>. »

Lacan, tout au long de son enseignement, a bien sûr insisté sur l'instance de la lettre dans l'inconscient, jusqu'à, dans « Lituraterre », faire de l'instance de la lettre la raison, au sens mathématique du terme, de l'inconscient<sup>4</sup>, et il a choisi d'ouvrir les *Écrits* avec « Le séminaire sur "La Lettre volée"<sup>5</sup> ».

Dans un article du numéro 6-7 de *Scilicet* intitulé « D'un discours à l'autre, l'institution dite du contrôle<sup>6</sup> », l'auteur fait un parallèle entre le contrôle et le circuit de la lettre volée, tel que Lacan nous a appris à le lire dans le conte d'Edgar Poe.

Je vous rappelle brièvement cette lecture. Il y a deux scènes (plus une troisième de restitution de la lettre) : la scène dite « primitive » (Lacan) du vol de la lettre qui compromet la Reine par le ministre sous le regard de la Reine, qui ne peut rien faire sous peine d'attirer l'attention du Roi, qui reste aveugle à la situation ; et la scène, répétitive de la première, de trouvaille de la lettre par Dupin chez le ministre, alors que la police, dépêchée par la Reine, n'avait vu que du feu à son exhibition transformée sous le manteau de la cheminée. La police avait en effet quadrillé l'appartement du ministre pour retrouver la lettre, que celui-ci avait retournée et laissée en évidence dans un porte-carte pendant sous le manteau de la cheminée.

Il y a aussi trois places, occupées tour à tour par divers personnages : la place aveugle du Roi, puis du policier, la place féminine, qui est sous la dépendance de la lettre et se la fait ravir, celle de la Reine, puis du ministre et la place de l'agent, celui qui interprète la situation et prend la lettre, celle du ministre, puis de Dupin. La place aveugle évoque, bien sûr, le moi ; la place féminine dans son rapport à la lettre phallique évoque le sujet de l'inconscient ; et la place de l'agent-interprète évoque celle de l'analyste et du contrôleur.

3. S. Freud, « Doit-on enseigner la psychanalyse à l'Université ? » (1919), dans *Résultats, idées, problèmes I*, Paris, PUF, 1984, p. 239-242 et p. 239.

4. J. Lacan, « Lituraterre », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 11-20 et p. 13.

5. J. Lacan, « Le séminaire sur "La Lettre volée" », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 11-61.

6. Auteur anonyme, « D'un discours à l'autre, l'institution dite du contrôle », *Scilicet*, n° 6-7, Paris, Seuil, 1976, p. 204-222.

Pour l'auteur de l'article, « c'est à faire le travail besogneux du préfet que le psychanalyste [peu expérimenté] se sent astreint [...]. C'est alors que le contrôleur peut trop facilement jouer le rôle de Dupin [...]. "Continuez à chercher", peut dire le contrôleur à l'élève balourd, en sachant que l'élève ne trouvera rien jusqu'au jour où le contrôleur lui donnera, moyennant finances, la clef de la situation : la lettre volée. Car il est vrai que le contrôleur est en position [...] d'interpréter tout autre chose : pour la seule raison qu'il n'est pas placé au lieu d'aveuglement constitué [...] par le transfert qui comme l'amour rend aveugle [...]. La position en retrait du contrôleur est comparable à celle de Dupin [...]. C'est de là qu'on peut voir l'essentiel : que le ministre est poète et mathématicien <sup>7</sup> », et en déduire le fantasme où il a enchâssé la lettre.

Je ne suivrai pas totalement l'auteur dans ces développements, car il oublie que la fonction de l'analyste contrôlant est de se faire le porteur, parfois à son insu, de la lettre en souffrance de l'analysant. En ce sens, à la question éthique près évidemment, il participe aussi de la figure du ministre dans ses deux versions, agent dans les cures qu'il mène, puis sujet divisé, quelquefois aliéné à son objet fantasmatique, en contrôle.

La question de l'aveuglement du contrôlant est traitée par Helen Deutsch dans son article « Analyse sous contrôle <sup>8</sup> ». Elle écrit : « Cette analyse [de contrôle] par l'entremise du candidat est difficile, parce que le matériel reproduit est perçu au travers d'un intermédiaire qui devrait être transparent, mais qui est bien souvent plein d'un dépôt trouble, dépôt qu'il faut éliminer si l'on veut voir le patient. Ce dernier dépôt analytique des complexes chez le candidat apparaît si limpide après une brève période d'observation, que le démasquer et l'éliminer chaque fois ne présente pas de grandes difficultés. Cependant, ce dépôt est si épais chez certains candidats, que le travail s'avère tôt ou tard impossible. Il est alors nécessaire soit de renvoyer le candidat à son analyse, soit de mettre en question ses compétences. »

Participe aussi pour Helen Deutsch à ce dépôt trouble l'identification au patient ou à l'analyste (du « candidat »). Mais, écrit-elle,

7. *Ibid.*, p. 218-219.

8. H. Deutsch, « Analyse sous contrôle », *Ornicar?*, n° 42, p. 88-93.

« le candidat absorbe bel et bien le matériel que lui fournit le patient, alors qu'il est bien loin d'en saisir toute l'importance. Si l'on autorise le candidat à reproduire le matériel au moyen de la libre association, on constate alors que son inconscient se montre bien plus averti dans cette tâche que son savoir conscient. [...] La part la plus difficile de la technique analytique, c'est de classer les libres associations du patient avec cette "attention également flottante" préconisée par Freud. Le candidat doit saisir la valeur inestimable de cela durant les heures de contrôle. Outre sa valeur éducative, cette technique du contrôle offre de plus la meilleure occasion de voir réellement dans l'inconscient du patient, par-delà l'épaule du candidat <sup>9</sup> »

Dans le courant hongrois, avec Ferenczi, et comme le souligne Vilma Kovacs dans son article « Analyse didactique, analyse sous contrôle <sup>10</sup> », l'accent est plutôt mis sur ledit « contre-transfert » de l'analyste. C'est sur lui que doit porter le contrôle, d'où l'intérêt que celui-ci soit entrepris quand le contrôlant est encore en analyse et avec son propre analyste.

Ainsi, l'une et l'autre visent à clarifier le résidu contre-transférentiel opaque, autre nom de la résistance de l'analyste, mais Helen Deutsch privilégie le contrôle de la cure et Vilma Kovacs le contrôle de la position de l'analyste.

Dans « Fonction et champ de parole et du langage », Lacan suit cette veine et, en filigrane, il distribue sur le schéma *L* l'axe imaginaire de la résistance de l'analyste et l'axe symbolique de la transmission de la lettre de l'inconscient. Dans le contrôle, je le cite,

« le contrôleur manifeste une seconde vue, [...] qui rend pour lui l'expérience au moins aussi instructive que pour le contrôlé. Et ceci presque d'autant plus que ce dernier y montre moins de ces dons [...].

La raison de cette énigme est que le contrôlé y joue le rôle de filtre, voire de réfracteur du discours du sujet, et qu'ainsi est présentée toute faite au contrôleur une stéréographie dégageant déjà les trois ou quatre registres où il peut lire la partition constituée par ce discours.

Si le contrôlé pouvait être mis par le contrôleur dans une position subjective différente de celle qu'implique le terme sinistre de contrôle (avantageusement remplacé, mais seulement en langue anglaise, par celui de *supervision*), le meilleur fruit qu'il tirerait de cet exercice serait

9. *Ibid.*, p. 90-91.

10. V. Kovacs, « Analyse didactique, analyse sous contrôle », *Ornicar?*, n° 42, p. 94-102.

d'apprendre à se tenir lui-même dans la position de subjectivité seconde où la situation met d'emblée le contrôleur.

Il y trouverait la voie authentique pour atteindre ce que la classique formule de l'attention diffuse, voire distraite, de l'analyste n'exprime que très approximativement. Car l'essentiel est de savoir ce que cette attention vise : assurément pas [...] un objet au-delà de la parole du sujet. [À l'inverse de ce que visent les phénoménologues].

[...] Le seul objet qui soit à la portée de l'analyste, c'est la relation imaginaire qui le lie au sujet en tant que *moi* et, faute de pouvoir l'éliminer, il peut s'en servir pour régler le débit de ses oreilles, selon l'usage que la physiologie, en accord avec l'Évangile, montre qu'il est normal d'en faire : des oreilles *pour ne point entendre*, autrement dit pour faire la détection de ce qui doit être entendu. Car il n'en a pas d'autres, ni troisième oreille, ni quatrième, pour une transaudition qu'on voudrait directe de l'inconscient par l'inconscient <sup>11</sup> ».

Communication directe d'inconscient à inconscient, contre laquelle Lacan s'inscrit évidemment. Plus loin, il écrit :

« Ici commence la réalisation de la parole pleine [que vise l'attention flottante].

[L'analysant] l'a fait passer [...] dans l'*épos* où il rapporte à l'heure présente les origines de sa personne. Ceci dans un langage qui permet à son discours d'être entendu par ses contemporains, et plus encore qui suppose le discours présent de ceux-ci. C'est ainsi que la récitation de l'*épos* [...] se joue sur une scène impliquant la présence non seulement du chœur, mais des spectateurs <sup>12</sup>. »

Lacan reprend ces divers thèmes dans sa conférence du 1<sup>er</sup> décembre 1975 à l'université de Columbia <sup>13</sup>. Alors qu'en 1953 il dit préférer au terme de « contrôle » le terme de « supervision » – rejoignant en cela les métaphores scopiques d'Helen Deutsch –, en 1975 il dit préférer au terme de « supervision » celui de « supraaudition », qui est déjà en germe dans « Fonction et champ de la parole et du langage » avec le terme de « transaudition », nécessaire pour la détection de ce qui doit être entendu. « Il est très surprenant, dit-il, [...] qu'à travers ce que vous [en] dit un praticien, on puisse avoir une représentation de celui qui est en analyse... C'est une nouvelle *dit-mension* <sup>14</sup>. »

11. J. Lacan, « Fonction et champ de parole et du langage », dans *Écrits, op. cit.*, p. 237-322 et p. 253-254.

12. *Ibid.*, p. 255.

13. J. Lacan, « Conférence à la Columbia University », *Scilicet*, n° 6-7, *op. cit.*, p. 42-52.

14. *Ibid.*, p. 42.

Cette *dit-mension* correspond à « l'endroit où repose un dit <sup>15</sup> », et elle renvoie à la structure de fiction de la vérité, à sa valeur de mythe, c'est-à-dire à une structure symbolique qui enserme un réel impossible à dire, si ce n'est justement par le mythe. Dans ce mythe qui se transmet, nous retrouvons l'*épos* de 1953, qui implique le chœur et les spectateurs, ce qui donne finalement une des fonctions du contrôleur. Le contrôleur en troisième personne, comme dans le mot d'esprit, accuse réception de la lettre de l'inconscient. C'est le signifiant du manque de l'Autre qui préside à la logique du mot d'esprit, ce qui n'est pas sans rapport avec la subjectivité seconde dont parle Lacan dans le discours de Rome.

Le contrôleur s'assure aussi que le S2 des chaînes associatives de l'analysant est bien placé dans la cure en position de vérité, conformément au discours analytique, ce qui implique de prendre ces chaînes associatives à la lettre.

En 1962, dans son séminaire *L'Angoisse*, Lacan anticipe sur sa théorisation du discours analytique en soulignant un point commun entre contrôle et cure : « Dans le contrôle, c'est ce que vous savez, ou ce que vous sauriez, qui est apporté et je n'y intervins que pour donner l'analogie de l'interprétation, à savoir cette addition moyennant quoi quelque chose apparaît qui donne le sens à ce que vous croyez savoir, qui fait apparaître en un éclair ce qu'il est possible de saisir au-delà des limites du savoir <sup>16</sup>. » Cette intervention est une adjonction de S1 produit par le discours analytique (comme il le dira dans *L'Envers de la psychanalyse* <sup>17</sup>).

Le contrôle est donc une discipline qui apprend, ou qui devrait apprendre, à repérer l'articulation du savoir de l'inconscient en « chaînes de lettres si rigoureuses qu'à condition de ne pas en rater une, le non-su s'ordonne dans le cadre du savoir <sup>18</sup> », comme écrit Lacan dans la « Proposition d'octobre 67 ». Il s'agit d'y soutenir la « mise en réserve » du savoir du contrôlant et sa pratique du savoir textuel.

15. *Ibid.*

16. J. Lacan, *Le Séminaire, L'Angoisse, 1962-1963*, version AFI inédite, séance du 21 novembre 1962.

17. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1991, p. 130.

18. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 243-259 et p. 249.

Cela est congruent à l'inconscient comme savoir sans sujet, ainsi que Lacan le définit en 1967-1968. C'est le désir de l'analyste, en tant que désir de savoir, surgi dans la passe de la chute du sujet supposé savoir, qui permet que le savoir sans sujet se déploie et soit pris en compte. « Dans la structure de la méprise du sujet supposé savoir, [...] le psychanalyste pourtant doit trouver la certitude de son acte, et la béance qui fait sa loi <sup>19</sup> », écrit Lacan.

Il illustre le savoir sans sujet d'un apologue repris du passage biblique du banquet de Balthazar <sup>20</sup> où apparaissent des « lettres de muraille <sup>21</sup> » (Lacan) qui, comme la formule de la triméthylamine, figurent le savoir sans sujet de l'inconscient :

« *Méné, méné, tékel, oupharsin* [‘compté, compté, pesé, retranché’, qui s’écrit sur le mur face à Balthazar]. Si ça apparaît sur le mur pour que tout le monde le lise, ça vous fout un empire par terre [...]. Mais du même souffle, on attribue la farce au Tout-Puissant [c’est-à-dire au sujet supposé savoir], de sorte que le trou est refermé du même coup qu’on le rapporte, et l’on ne prend même pas garde que par cet artifice le fracas lui-même sert de rempart au désir majeur, le désir de dormir. Celui dont Freud fait la dernière instance du rêve [...] à l’opposé de tout ce qui a été produit avant lui sous le *label* de l’inconscient, [l’inconscient freudien] marque bien que c’est d’un lieu qui diffère de toute prise du sujet qu’un savoir est livré, puisqu’il ne s’y rend qu’à ce qui du sujet est la méprise ?

Le *Vergreifen* [la méprise, mot freudien pour les actes manqués], dépassant le *Begriff* [la prise ou le concept] promet un rien qui s’affirme et s’impose <sup>22</sup>. »

Si le désir de l'analyste est central dans l'efficace de la cure, il relève de la cure de l'analyste et de sa passe et moins du contrôle, qui, lui, peut participer à la rectification de la position de l'analyste contrôlant et à un gain dans son rapport au savoir. Cependant, Lacan, dans son discours à l'EFP <sup>23</sup>, précise qu'un contrôle <sup>24</sup> pourrait sembler

19. J. Lacan, « La méprise du sujet supposé savoir », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 329-339 et p. 338.

20. La Bible, « Daniel », 5 : 26-28.

21. J. Lacan, « Le séminaire sur “La Lettre volée” », art. cit., p. 11-61 et p. 40.

22. J. Lacan, « La méprise du sujet supposé savoir », art. cit., p. 336.

23. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 261-280.

24. Sur ce qu'est ce contrôle, deux lectures possibles : le contrôle de l'existence du désir du psychanalyste par la procédure de la passe ou la pratique du contrôle qui pourrait soutenir le désir du psychanalyste.

n'être pas de trop pour maintenir opérant le lieu du désir du psychanalyste, pour faire en sorte que l'analyste reste dépassé par son acte, plutôt qu'il dépasse son acte, virant ainsi à l'incapacité. Et Lacan donne un exemple de cette incapacité : « Céder à la demande de phallus [de l'obsessionnel], à l'interpréter en termes de coprophagie, et ainsi, de la fixer (cette demande) à sa chiasse, à ce qu'on fasse enfin défaut à son désir [celui de l'obsessionnel] <sup>25</sup> ».

Peut-être est-ce en fonction du rapport du contrôlant au sujet supposé savoir que Lacan détermine deux périodes lors de ses contrôles dans sa conférence à l'université de Columbia du 1<sup>er</sup> décembre 1975 <sup>26</sup> et lors de la première séance du séminaire sur le sinthome qui y fait suite, le 18 décembre 1975 <sup>27</sup>.

Il y a une première étape où le contrôlant est comme le rhinocéros, dit Lacan : il fait n'importe quoi, et Lacan l'encourage à suivre son mouvement, car il a toujours raison, orienté qu'il serait par les premières séances avec les analysants de ses débuts d'analyste, orienté peut-être par le choc avec la rencontre du réel de la clinique, et peut-être aussi par sa propre analyse. Elle peut maintenir encore la fonction du sujet supposé savoir, dont le mathème <sup>28</sup> met en position de vérité le savoir inconscient, à l'instar du discours analytique, à ceci près que, dans le mathème du transfert, un sujet est imputé à ce savoir, d'où la difficulté signalée plus haut. La deuxième étape consiste à jouer de l'équivoque qui pourrait libérer du sinthome. Cette équivoque du signifiant qui permet de prendre le désir à la lettre résonne aussi dans le corps. Elle renvoie à une autre équivoque, qui joue du symbolique dans son rapport au réel, l'équivoque du semblant d'objet.

Nous allons aborder maintenant quelques fragments de contrôles qui font valoir ces divers points.

### **Clinique**

Lacan, à ma connaissance, a peu parlé de ses cas de contrôle, tout au moins explicitement. La seule occurrence que je connaisse

25. *Ibid.*, p. 266.

26. J. Lacan, « Conférence à la Columbia University », art. cit., p. 46.

27. J. Lacan, *Le Sinthome, 1975-1976*, version AFI inédite, séance du 18 décembre 1975.

28. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », art. cit., p. 248.



concerne la psychose, plus particulièrement l'autisme, et c'est sur un point de structure qu'il insiste : les autistes sont des gens sérieux, pour lesquels les mots ont un poids, qui ne prennent pas le langage à la légère <sup>29</sup>. Dans la question préliminaire, il souligne la nécessité de prendre en compte dans les contrôles la fonction du Nom-du-Père ou sa forclusion pour éviter les confusions nuisibles qu'engendre leur méconnaissance <sup>30</sup>.

Si Lacan a peu parlé de ses cas de contrôle, certains en ont donné un témoignage, dont voici un petit florilège.

#### *Un fragment de contrôle d'Éric Laurent avec Lacan*

Une de ses premières analysantes vient lui dire qu'elle a pris rendez-vous avec son plasticien pour se faire opérer du nez. Il est très ennuyé et en parle en contrôle avec Lacan. Celui-ci lui demande si ce nez est vraiment moche et, devant sa réponse négative, il lui dit : « Mais qu'attendez-vous pour lui dire que le nouveau nez n'est pas de saison ? » Ce qu'Éric Laurent traduit : qu'attendez-vous pour lui dire que la question, c'est son fantasme de grossesse et que cela n'a rien à voir avec se faire rectifier le phallus.

Ce fragment infirme ce que dit Lacan de sa pratique avec les « rhinocéros », car Éric Laurent dit qu'il en était un à cette époque <sup>31</sup>. Lacan n'hésite pas à faire d'emblée jouer l'équivoque qui prend le désir à la lettre, dans ce tout début d'analyse dirigée par un jeune analyste.

La question de Lacan sur la laideur éventuelle du nez de l'analysante fait jouer un autre registre que le plan symbolique, le contrôlant étant appelé à donner un avis esthétique sur son analysante, ce qui met en jeu la fonction de ses préjugés et peut le faire vaciller par rapport à un pseudo-idéal de neutralité.

29. J. Lacan, « Conférence à la Columbia University », art. cit., p. 45-46. Cf. aussi l'exposé de Rosine Lefort sur Robert et les commentaires de Lacan lors de son *Séminaire I, Les Écrits techniques*, version AFI, séance du 10 mars 1962 et suivantes.

30. J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », dans *Écrits*, op. cit., p. 531-583 et p. 278.

31. É. Laurent, *La cause freudienne*, n° 52, p. 148.

*Un fragment de contrôle de Mustapha Safouan avec Lacan*

Je cite Safouan : « À un moment donné, j'avais affaire à un patient impuissant. Ce jeune homme de 25 ans m'a sorti au cours d'une séance le fantasme où il se voyait tel qu'il était sur le divan et où il suçait le pénis d'un homme non identifié. Or la capture homosexuelle de ce garçon à mon endroit ne faisait pas mystère, c'était même un caractère déployé, ouvert de son transfert [...]. Fort de tout cela, je lui ai dit que le personnage debout non identifié, c'était moi, l'analyste [...]. Lacan me fit remarquer qu'après tout, il n'y avait pas dans la pièce que l'analysant et moi... il y avait aussi lui, Lacan<sup>32</sup>. »

Dans une séquence qui n'est pas sans évoquer *Le Banquet*, Lacan intervient en soulignant la présence de la « troisième personne » dans le transfert ; il rompt ainsi la capture narcissique entre le contrôlant et son analysant en donnant un peu d'air à la situation. Il indique la place de la « subjectivité seconde » d'où peut être appréhendée la cure et fait valoir la fonction de semblant d'objet de l'analyste. Peut-être s'appuie-t-il aussi sur la rivalité imaginaire du contrôlant à son égard pour susciter un désir, comme, involontairement, Laërte le fait pour Hamlet lors de l'enterrement d'Ophélie. Ici, il s'agirait de susciter le désir de se trouver à cette place de semblant d'objet dans le transfert – ce qui peut faire horreur au contrôlant.

*Un fragment de contrôle de Jean-Claude Razavet avec Lacan*

Il s'agit d'un article détaillé du numéro 114 de *La Lettre mensuelle de l'École de la Cause freudienne*, de décembre 1992, sur le contrôle comme rectification subjective<sup>33</sup>. Je n'en reprendrai que quelques grandes lignes.

Le patient vient voir Jean-Claude Razavet parce qu'il est « sombre », dit-il, et impuissant. Et sombre, il l'est aussi à un autre titre, puisqu'il est noir. Le couple signifiant clair/sombre jalonne toute la cure, il donne la formule de son fantasme, où il s'identifie à la femme esclave de l'homme, et il a des répercussions du côté du fantasme de l'analyste, qui s'intéresse à l'éventuelle équivalence entre la

32. Cité sur le site électronique « Le goût de la psychanalyse », peut-être issu de la *Lettre de l'EFF*, n° 16.

33. J.-C. Razavet, « Le contrôle comme rectification subjective », *La Lettre mensuelle de l'École de la Cause freudienne*, n° 114, décembre 1992, p. 20-22.

différence sexuelle et la différence de couleur. La cure amène un gain thérapeutique : il n'est plus impuissant, il se trouve une amie et « comme [il] envisage d'être clerc de notaire, [il] est moins sombre » (c'est une citation de l'analysant). Il faut noter que toutes les tentatives de l'analyste pour faire jouer l'équivoque signifiante sur cette phrase resteront sans effet apparent.

Mais l'analysant se fabrique une théorie de l'analyse où l'analyste est un vide-ordures dans lequel on déverse toutes les « saloperies ». L'analyste ne le contredit pas. La question vient alors à l'analysant de la manière dont pourrait finir sa cure. Comment se débarrasser de l'analyste ? Il nourrit la fantaisie qu'il pourrait bien, fort comme il est – c'est « une armoire à glace », *dixit* l'analyste –, balancer l'analyste par la fenêtre. L'analyste en perd sa mobilité physique (il se cramponne à son fauteuil) et psychique (il est de moins en moins léger dans ses interventions). L'analysant s'entraîne au karaté, que, croit-il, son analyste pratique aussi. Et il entrevoit, dit-il, le jour où il passera réellement l'analyste par la fenêtre. Là-dessus, il va voir une sorcière de son pays dont il vante la puissance magique qui pourrait tuer. L'analyste, pris de peur, se décide à en parler en contrôle à Lacan avec lequel il est en analyse.

Lacan, durant l'exposé du cas, lui demande, « soucieux » – je cite –, si son analysant pratique le vaudou, puis, à la fin de l'exposé, murmure : « Nous ne sommes pas dans le discours analytique. » Il lui demande : « Mais pourquoi n'est-ce pas vous qui le foutez par la fenêtre ? – C'est que c'est une armoire à glace ! – Eh bien achetez donc un coup de poing américain ! » Et il sort de sa poche un coup de poing américain qu'il promène sous les yeux du contrôlant, interloqué, en le congédiant.

Cette intervention s'avère efficace, l'analyste n'est plus cloué à son fauteuil et, alors que l'analysant le traite une nouvelle fois de poubelle, il s'avance dans son champ de vision et lui dit : « Vous vous trompez, l'analyste n'est pas une poubelle. Si vous continuez comme ça, je vous fous à la porte ! » À partir de là, « l'analyse reprend un tour tranquille » et il n'est plus question de la sorcière. Au bout de six mois, l'analysant retourne dans son pays, où il a trouvé une place de clerc de notaire.

L'analyste construit le cas selon le schéma : aliénation à un S1, le signifiant « clair », signifiant de l'idéal et du transfert, et séparation d'avec la jouissance fantasmatique d'« être la femme esclave ». Or, c'est justement la séparation qui est difficile. Lorsque le sujet accède à la jouissance phallique, c'est là qu'apparaît l'évocation de l'*acting out* du passage de l'analyste par la fenêtre, qui, à mon sens, avec l'épisode de la sorcière et l'éventuel pousse-à-la-femme (la jouissance d'être la femme esclave), a une tonalité plutôt paranoïaque – ce que réfute Jean-Claude Razavet.

Quoi qu'il en soit, Jean-Claude Razavet attribue cet *acting out* au fait que, dans son propre fantasme, l'objet n'est pas suffisamment évidé de sa jouissance. Il se trouve alors immobilisé en position de maître à la peau claire. L'intervention de la sorcière le fait passer en \$, fixé à son fauteuil et à sa crainte.

Que fait Lacan ? C'est au moment où il lui parle d'armoire à glace qu'il sort de sa poche cet objet contondant. Il brise le miroir, l'axe imaginaire a-a', et lui permet de franchir le plan de l'identification en rétablissant le circuit symbolique. Avec la manipulation de cet objet de la réalité, ainsi qu'avec son souci du vaudou, Lacan rétablit la fonction du semblant, et, par son acte énigmatique, il permet à la cure de sortir d'une partie de bras de fer : « Qui sera le maître, qui sera l'esclave ? », pour prendre un tour plus analytique. L'acte de Lacan permet l'acte de l'analyste, dont l'intervention s'appuie aussi sur le surgissement d'un objet dans la réalité : son propre corps dans le champ de vision de l'analysant.

Cette séquence est précieuse parce qu'elle nous donne plusieurs temps : la cure, le contrôle et les effets du contrôle sur l'analyste et sur la cure.

Nous y voyons Lacan intervenir sur plusieurs niveaux intriqués : un diagnostic de structure, « nous ne sommes pas dans le discours analytique », une rectification de la position subjective de l'analyste qui n'est pas sans effets thérapeutiques sur le contrôlant et une leçon en acte sur le discours analytique. Il donne l'appui de son désir d'analyste au désir de son contrôlant quant à la cure et dessine pour lui le passage de l'identification a-a' au semblant de *a*.

En conclusion, je remarquerai que deux fonctions essentielles du contrôle : prise à la lettre du savoir inconscient, S2, mis en

position de vérité, et ouverture sur la fonction du semblant d'objet, (a), comme agent, correspondent à la partie gauche du discours de l'analyste. C'est ce que le contrôle a à soutenir dans les cures du contrôlant.

C'est en position de sujet divisé, \$, que le contrôlant témoignera au plus près de la clinique de l'inconscient. Il est au travail de la production d'un savoir qui concerne plusieurs niveaux. Comme le note Colette Soler, ce savoir concerne « ce qui s'est déchiffré dans le flux des dits analysants, ce qui de son dire s'est déduit, ce qui de son savoir-faire avec le transfert a opéré <sup>34</sup> ». L'adjonction d'un S1 par le contrôleur aux éléments S2 amenés par le contrôlant peut faire apparaître en un éclair ce qu'il est possible de saisir au-delà des limites du savoir. Dans « Lituraterre », Lacan nous dit d'ailleurs que la lettre dessine le bord du trou dans le savoir <sup>35</sup>. Cela ne nous dédouane pas, bien sûr, de la nécessité d'un savoir clinique solide dans notre abord de l'inconscient, mais cela assigne au contrôleur la tâche, je cite Colette Soler, « de se faire la cause de la jonction-disjonction entre l'élaboration de savoir et la discipline de l'ignorance, au plus proche du désir de savoir <sup>36</sup> ». Moyennant quoi, quelquefois, le contrôle permet d'élever la particularité du cas à l'écriture du mathème.

34. C. Soler, « Quel contrôle ? », *Ornicar?*, n° 42, p. 108-113 et p. 113.

35. J. Lacan, « Lituraterre », art. cit., p. 14.

36. C. Soler, « Quel contrôle ? », art. cit., p. 113.